

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 17
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/10/2017
Réuni le : 09/11/2017
Sous la présidence de : Gilles Nottebart
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"téléphonie":
Contrat concernant la téléphonie avec la société J2S.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

*Réduisez vos coûts de communication
tout en préservant la qualité de votre réseau*

Lycée Anita Conti
Monsieur Monvoisin

Qui sommes-nous ?

Créée en 2010 et basée à Bruz, **J2S telecom** est une société de services en télécommunications, spécialisée dans les réductions de coûts opérateurs auprès des établissements scolaires.

Récompensée dès 2012 par le **Trophée du développement d'entreprise** par Initiative Rennes (plateforme régionale d'Initiative France), J2S telecom est devenue en 3 ans, le **1^{er} opérateur alternatif** auprès des collèges d'Ille et Vilaine.

Nos valeurs

Toute l'équipe de J2S telecom se porte fort de **la Charte de nos Valeurs** fondée sur cinq socles fondamentaux :

- ▶ **L'expertise** : La maîtrise de votre métier
- ▶ **La disponibilité** : La garantie de votre prise en charge immédiate
- ▶ **La confidentialité** : La protection renforcée de vos données
- ▶ **L'authenticité** : La convivialité dans nos relations
- ▶ **L'éthique** : La R&D au service de l'environnement



Notre approche

Avant même de parler d'économies, il nous semble primordial de vous apporter une qualité de service inchangée et irréprochable. C'est pour cela que nos offres restent basées d'un aspect purement technique, sur le réseau Numéris et Analogique de France Télécom-Orange.

Opérateur Fixe

Réduisez votre facture télécom et téléphonez sans compter.

Si nous sommes devenus le **1er opérateur fixe alternatif auprès des collèges d'Ille et Vilaine**, que nous commercialisons cette offre également à l'échelon national et que nous avons été récompensés pour cela par le **Trophée 2012 du développement d'entreprise** par Initiative Rennes, ce n'est pas un hasard...



Opérateur Fixe

Rappel de vos enjeux

- ▶ Augmenter vos moyens financiers en réduisant vos coûts télécoms.
- ▶ Bénéficier d'une qualité de service inchangée et irréprochable (on sait souvent ce qu'on perd mais pas ce qu'on retrouve...).
- ▶ Préserver vos équipements et votre plan de numérotation.
- ▶ Suivre en temps réel vos consommations.
- ▶ Mesurer de façon transparente vos économies.
- ▶ Bénéficier d'un interlocuteur dédié.



Opérateur Fixe

Notre solution



Simple : Vos équipements et vos numéros sont conservés.



Economique : Vous réalisez en moyenne jusqu'à 35 % d'économies.



Fiable : Vous restez raccordés sur la boucle locale Orange.



Efficace : Votre Garantie de Temps de Rétablissement reste inchangée, les interventions restent assurées par Orange.



Mesurable : Vous bénéficiez d'un intranet de suivi de vos coûts et de la durée de vos consommations.

Notre approche

J2S telecom, **Opérateur Alternatif**, bénéficie de la tarification de **VGA (Vente en Gros des Abonnements Téléphoniques)** auprès de l'Opérateur historique (réglementation ARCEP) et peut ainsi vous faire bénéficier des prix les plus avantageux tout en garantissant une qualité de services identique.

Opérateur Fixe

Description de la commande

Libellé	Qté	Frais d'activation de service			Redevances Mensuelles		
		Unitaires € HT	Remise	Total € HT	Unitaires € HT	Remise	Total € HT
Accès Numéris illimité France Fixes	4	45,00	100,00%	0,00	45,00	19,00%	145,80
Forfait 9h vers mobiles*	1	0,00	0,00%	0,00	64,00	37,50%	40,00
Ligne analogique**	7	15,00	100,00%	0,00	16,30	0,00%	114,10
Numéro SDA	30	0,00	0,00%	0,00	0,80	12,00%	21,00
		Total Frais Initiaux		0,00	Total Mensuel		320,90

* La minute fixe vers mobiles hors forfait est facturée au prix de 0.09 € HT la minute à la seconde dès la première seconde.

** La minute fixe vers fixe pour les lignes analogiques est facturée au prix de 0.02 € HT la minute à la seconde dès la première seconde.

Opérateur Fixe

Bon pour accord

- ▶ **Validité de la proposition** : 3mois
- ▶ **Date de début d'engagement** : 01/01/2018
- ▶ **Conditions de règlement** : Par mandat administratif le 30 du mois
- ▶ **Engagement** : 24 mois et dans la limite de 36 mois en cas de reconduction.

Les conditions générales et spécifiques du Service demeurent inchangées et sont disponibles sur www.j2stelecom.com/cgs

Pour le Client,

Nom de l'Établissement : _____

Prénom et Nom : _____

Qualité : _____

Date : _____

Cachet et Signature :